



Puis-je faire partir mon ex concubin

Par **adrien0206**, le **30/01/2014** à **13:30**

Bonjour, je viens vers vous car je suis désemparé.

Je suis séparé de mon ex depuis juillet et elle a déménager ses affaires en septembre. Nous n'étions pas marié, ni pacsé, nous étions en location et nos deux noms sont sur le bail. Elle est revenu comme une fleur début janvier et m'oblige a lui laisser l'appartement 2 fois par semaines alors que toutes les factures lié à l'appartement sont à mon nom. Je veux la faire partir, mais je ne sais pas si j'ai des droit à ce niveau et quels sont ils.

Merci,
Cordialement.

Par **janus2fr**, le **30/01/2014** à **13:33**

Bonjour,
Si le bail est aux deux noms, vous êtes autant chez vous dans ce logement l'un que l'autre. Aucun n'a le pouvoir d'exiger le départ de l'autre...